



EXERCICE D'ALERTE DU RÉSEAU D'ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE

But	Tester le schéma d'alerte interne et avoir une vision sur les disponibilités des intervenants durant une situation d'urgence.
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">✓ Comprendre le fonctionnement de la chaîne d'alerte du réseau PIPS✓ Se familiariser avec les procédures de lancement d'alerte✓ Expérimenter la transmission rapide et claire des informations✓ Tester sa propre réactivité en situation d'urgence simulée✓ Prendre conscience de sa disponibilité réelle et des contraintes associées✓ Renforcer la coordination entre intervenants et responsables (CPSL, CPU)
Objectifs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">✓ Évaluation du fonctionnement de la chaîne d'alerte interne✓ Evaluation de la communication entre le Coordinateur planification d'urgence (CPU) et le coordinateur psychosocial local (CPSL) (si le CPU participe à l'exercice)✓ Évaluation de la joignabilité des intervenants PIPS✓ Évaluation de la disponibilité des intervenants PIPS✓ Évaluation des connaissances sur les procédures d'alerte et lancement au niveau du réseau PIPS
Type d'exercice	Exercice d'alerte - pas de déploiement Niveau : débutant
Préparation et matériel	Préparation : Limitée Optionnel : relire la fiche info Matériel : moyens de communication utilisées pour la chaîne d'alerte
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Définition de la chaîne d'alerte des intervenants psychosociaux locaux<input type="checkbox"/> Communication des règles et de la procédure pour la chaîne d'alerte à tous les intervenants psychosociaux locaux
Participants	CPU + Réseaux PIPS local (CPSL, responsables, intervenants psychosociaux locaux)
Durée de l'exercice	30-60 min. selon scénario choisi
Évaluation	Evaluation en ligne. : 5-10 min. Présentation des résultats aux intervenants psychosociaux : 30 min.



1. PRÉPARATION

- 1) Choisissez un option qui convient à votre réalité

OPTION 1 : Alerte interne par le CPU suivie d'une alerte du réseau PIPS

- Déterminer le timing avec le CPU.
Préalablement à l'exercice d'alerte, une semaine est convenue entre le CPU et le CPSL, durant laquelle le réseau PIPS peut s'attendre à un exercice d'alerte durant les heures de travail.
- Dans ce type d'exercice, le CPU lancera l'alerte au CPSL qui reçoit les premières informations sur l'urgence fictive et lancera ensuite l'alerte du réseau PIPS.
Dans cette option, le CPSL peut aussi pleinement participer à l'exercice.

OPTION 2 : Exclusivement alerte du réseau PIPS par le CPSL

- Si l'exercice porte uniquement sur l'alerte du réseau PIPS, le CPSL lance lui-même l'alerte. Planifiez dans ce cas, le moment où vous voulez réaliser cet exercice et lisez attentivement le déroulement de l'exercice.
- 2) S'il a été décidé de fixer une semaine pour la réalisation de l'exercice, selon la maturité du réseau, décidez si vous informez ou pas au préalable les intervenants du réseau PIPS qu'un exercice d'alerte se tiendra pendant une certaine période.
Dans l'option de prévenir à l'avance, l'effet de surprise est plus limité, mais l'avantage est que souvent les intervenants s'y prépareront (par ex. vérifier à l'avance ce qu'ils doivent faire en cas d'alerte).
 - 3) Assurez-vous que le moyen (WhatsApp, Signal, Telegram, etc.) utilisé pour l'alerte est au point et que les coordonnées des intervenants sont à jour.
 - 4) Déterminer le scénario de l'exercice (en fin de document).
 - 5) Choisissez le scénario que vous voulez tester
- Choisissez un scénario qui vous semble le mieux convenir au contexte de votre commune.
Scénario 1 – Conduite de gaz endommagée lors de travaux de voirie
Scénario 2 – Incendie dans un immeuble à appartements
Scénario 3 – Collision entre un camion et un bus à un carrefour
 - Pour que l'exercice se déroule de manière réaliste, utilisez dans le scénario une rue et une structure d'accueil existantes dans votre commune.
 - Optez pour un autre scénario si vous répétez l'exercice ou si aucun des scénarios ne semble réaliste. Sollicitez éventuellement l'aide du coordinateur planification d'urgence, qui a une vue globale des principaux risques du territoire de la commune.

POINTS D'ATTENTION LORS DE LA PLANIFICATION DE L'EXERCICE

- Déterminez si **vous communiquez ou non** aux intervenants du réseau PIPS la période de l'exercice.
- Réfléchissez au **moment de l'exercice**. Alerter les intervenants le matin, tard dans la soirée ou la nuit peut entraîner des résultats différents en termes de disponibilité de ceux-ci par rapport à la disponibilité durant les heures de travail.
- Lors de l'alerte, vous devez **toujours clairement mentionner qu'il s'agit d'un exercice**, afin que les personnes concernées ne se rendent pas réellement sur place. Ne les faites, par exemple, pas quitter leur travail ou trouver une solution de garde pour leurs enfants. Inscrivez le mot « EXERCICE » avant votre message au réseau PIPS. Le test porte donc uniquement sur l'alerte.
- Effectuez l'exercice avec **la date et l'heure réelles** et utilisez **une rue et une structure d'accueil existantes** dans votre commune.



2. REALISATION DE L'EXERCICE

- 1) Le CPU ou le CPSL lance la chaîne d'alerte en utilisant le scénario choisi.
 - Lors de l'alerte, demandez aux intervenants du réseau PIPS de transmettre leurs disponibilités.
Demandez éventuellement s'ils sont :
 - disponibles immédiatement,
 - disponibles dans une heure ou plus,
 - pas du tout disponibles.

Soulignez que **la réponse doit être conforme à la réalité**. Nous voulons avoir une image réaliste du délai dans lequel les intervenants peuvent être disponibles si elles se trouvaient exactement dans les mêmes conditions que durant l'exercice.

EXEMPLE DE COMMUNICATION (à adapter selon le scenario) :

« [EXERCICE D'ALERTE] : Notre commune doit faire face à une situation X. On nous demande d'ouvrir un centre d'accueil Y et d'activer le réseau PIPS. Qui est disponible et dans quel délai ? [CECI EST UN EXERCICE, QUI PORTE UNIQUEMENT SUR LA TRANSMISSION DES DISPONIBILITÉS] »

- 2) Ne laissez pas l'exercice durer plus longtemps que nécessaire. Dès que tout le monde est alerté et a communiqué ses disponibilités, l'exercice peut être clôturé. Mentionnez par conséquent aussi dans votre communication au réseau PIPS : « FIN DE L'EXERCICE – MERCI POUR VOS RÉACTIONS »
- 3) Pour clôturer l'exercice, le CPSL note (et communique au CPU s'il joue) :
 - Le nombre d'intervenants qui sont directement disponibles
 - Le nombre d'intervenants qui sont disponibles dans 1 heure
 - Le nombre d'intervenants qui ne sont pas disponibles
- 4) Évaluez l'exercice d'alerte sur la base des critères ci-dessous.
- 5) Faites une présentation au réseau PIPS des résultats de l'exercice.

3. ÉVALUATION DE L'EXERCICE

- 1) Utilisez l'évaluation **en faisant une copie** du formulaire d'évaluation proposé par les Managers Psychosociaux. Ce formulaire vous permet d'utiliser des données chiffrées et des diagrammes.

Lien vers le formulaire à dupliquer:

<https://forms.office.com/Pages/ShareFormPage.aspx?id=pAjAZmW1qUmTycHmTK0uEUOCYg8FtkpGremniyw29xUOVdOWUk5OU85U05LOTZXSExPMjRSVVhYi4u&sharetoken=UEG21Myko6Z0jM8Uugfw>

Si nécessaire, suivez les instructions de la vidéo "[Démo Comment utiliser Forms](#)" pour créer le code QR ou l'URL, afin de pouvoir l'envoyer au réseau PIPS. Ainsi, ils pourront remplir le formulaire d'évaluation.

- 2) Réaliser une **évaluation finale** sur base des résultats du formulaire et des éléments ci-dessous :

Évaluation du fonctionnement du schéma d'alerte interne

- L'alerte a-t-elle été claire et facile à mettre en œuvre pour les intervenants ?
- Les procédures en vigueur ont-elles été suivies par tous les intervenants ?
 - o Par les personnes qui doivent lancer la procédure d'alerte ?
 - o Par les personnes qui alertent effectivement les intervenants ?
 - o Par les intervenants qui sont alertés ?



- Cette procédure d'alerte peut-elle être activée et exécutée 24h/24 ?
- Combien de temps faut-il pour alerter tout le monde ?
- Quel système de suivi des disponibilités a été utilisé ?
- Les disponibilités sont-elles collectées et gérées de manière efficace ?

Évaluation de l'accessibilité des intervenants

- Tous les intervenants ont-ils été contactés ?
- Les coordonnées de contact sont-elles encore correctes ?

Évaluation de la disponibilité des intervenants

- Combien d'intervenants ont-ils pu immédiatement se libérer ?
Cela vous donne une idée du nombre moyen d'intervenants avec lesquels vous devriez commencer l'intervention.
- Combien d'intervenants peuvent-ils se libérer après une heure ?
Tout le monde ne peut pas se libérer immédiatement. Les gens doivent souvent d'abord prendre quelques mesures, par exemple vis-à-vis de leur chef, de la garde des enfants ou en termes de transport.
- Combien d'intervenants n'ont-ils pas pu se libérer du tout ?
Vous devez tenir compte du fait qu'il y aura toujours certains intervenants qui ne pourront pas se libérer pour des raisons familiales ou des obligations professionnelles. Il est important de ne pas perdre de vue que vous ne pourrez pas compter sur l'entièreté de votre réseau d'intervenants.
- Est-ce que les responsables potentiels ont été prévenus avant les intervenants?

Évaluation des connaissances sur les procédures d'alerte au niveau des intervenants du réseau PIPS

- Les gens savent-ils ce que l'on attend d'eux en cas d'alerte et où ils doivent aller ?
- Les réponses des intervenants étaient-elles efficaces et brèves ?



✓ Scénario 1 – Conduite de gaz endommagée lors de travaux de voirie

Un entrepreneur a endommagé une conduite de gaz lors de travaux de voiries dans la **[rue de la commune]**.

La police a directement entamé l'évacuation de la rue par précaution dans l'attente de la réparation de la conduite de gaz. Un périmètre de 100 mètres a été mis en place.

Le réseau PIPS est alerté et assure la première prise en charge des personnes évacuées dans un centre d'accueil **[nom d'un centre d'accueil à proximité]**.

✓ Scénario 2 – Incendie dans un immeuble à appartements

Un incendie s'est déclaré au deuxième étage d'un immeuble à appartements situé **[rue de la commune]**, comptant au total quatre étages

Les résidents de l'immeuble sont évacués. Les bâtiments attenants sont eux aussi évacués, les pompiers ayant instauré un périmètre de 400 mètres.

La police a immédiatement entamé l'évacuation de la zone signalée.

Le réseau PIPS est alerté et assure la première prise en charge des résidents et personnes présentes évacués dans le centre d'accueil **[nom d'un centre d'accueil à proximité]**.

✓ Scénario 3 – Collision entre un camion et un bus à un carrefour

À hauteur du carrefour **[un carrefour routier important de la commune, à proximité d'appartements]**, un camion est entré en collision avec un bus.

Le camion a tenté de se rabattre et a percuté le rez-le-chaussée d'un immeuble à appartements.

On ne connaît actuellement pas le nombre de blessés. L'évacuation des passagers du bus a commencé, ainsi que l'évacuation de l'immeuble pour cause de risque d'instabilité.

La cargaison du camion n'a pas encore été précisée. Si le camion transporte des substances dangereuses, le périmètre peut être étendu et il se peut que des personnes supplémentaires doivent être évacuées.

Le carrefour est entièrement bloqué, entraînant d'importants embarras de circulation.

Tous les services de secours sont sur place et s'organisent.

Le réseau PIPS est alerté et assure la première prise en charge des personnes évacuées dans le centre d'accueil qui sera décidé prochainement.

Désignez quels intervenants vont chercher le coffre catastrophe PIPS. Indiquez à tous les intervenants psychosociaux de se rendre au point de rendez-vous PIPS, vu que le centre d'accueil n'est pas encore déterminé.